



Strasbourg, le 17 février 2021

Séance du Conseil d'administration du 17 février 2021 en visioconférence

En présence de :

Les membres du Conseil d'administration

- Murielle FABRE, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Hervé FENDELER, Représentant du personnel administratif et technique,
- Anne-Catherine GOETZ, Adjointe à la Maire de Mulhouse,
- Bernard GOY, Conseiller pour les arts visuels à la DRAC Grand Est,
- Anne GUYONNET, Représentante du personnel administratif et technique,
- Loïc HORELLOU, Représentant du personnel pédagogique (arts plastiques),
- Pierre JAKUBOWICZ, Conseiller municipal à la Ville de Strasbourg,
- Anne-Marie JEAN, Conseillère municipale déléguée à la Ville de Strasbourg,
- Oh Eun LEE, Représentante du personnel pédagogique (arts plastiques),
- Christelle LE DEAN, Représentante du personnel pédagogique (arts plastiques),
- Théo LETEISSIER, Représentant des étudiants en arts plastiques,
- Tom MAYS, Représentant du personnel pédagogique (musique),
- Peggy MIQUEE, Conseillère municipale déléguée à la création, au spectacle vivant, aux musiques et aux arts visuels à la Ville de Mulhouse,
- Anne MISTLER, Adjointe à la Maire de Strasbourg,
- Marie-Gabrielle OLLIER, Représentante des étudiants en musique,
- Marie TERRIEUX, Directrice de la fondation François Schneider, personnalité qualifiée arts plastiques,
- Jean VERNE, Conseiller musique à la DRAC Alsace, pour le Directeur général de la création artistique à la DRAC Grand-Est,
- Pascal ZIEGLER, Vice-Président vie universitaire, personnalité qualifiée.

Membres excusés :

- Salem DRICI, Conseiller municipal délégué à la Ville de Strasbourg,
- Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,
- Pascal MANGIN, Conseiller Régional, Région Grand-Est,
- Dominique MASTELLI, Conseiller Municipal à la Ville de Strasbourg,
- Nathalie MOTTE, Adjointe à la Maire de Mulhouse,
- Bertrand PAUVERT, Conseiller Municipal à la Ville de Mulhouse,
- Stéphane ROTH, Directeur du festival Musica, personnalité qualifiée musique
- Joseph SIMEONI, Conseiller Municipal à la Ville de Mulhouse,
- Benoît TOCK, Vice-président chargé de la formation à l'Université de Strasbourg, personnalité qualifiée.
- Caroline ZORN, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg,

Autres présents :

- Noemi BAEUMLER-PEYRE, Coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse de la Haute école des arts du Rhin,
- Olivier BEIGER, Représentant suppléant du personnel pédagogique (arts plastiques),
- David CASCARO, Directeur de la Haute école des arts du Rhin,
- Laurent DOUCELANCE, Responsable communication et développement de la Haute école des arts du Rhin,
- Vincent DUBOIS, Directeur de l'Académie supérieure de musique, Directeur adjoint de la Haute école des arts du Rhin,
- Cédric FAIVRE, Représentant suppléant du personnel administratif,
- Pascal HUMBERT, Administrateur général de la Haute école des arts du Rhin,
- Gabrielle KWIATKOWSKI, Direction de la culture – Responsable du Département des arts visuels, Ville et Eurométropole de Strasbourg,
- Christine RITZENTHALER, Directrice adjointe, Directrice des études d'arts plastiques de la Haute école des arts du Rhin,
- Antoine SPINDLER, Représentant suppléant du personnel pédagogique (musique),
- Eric VINCENT, Chef du Service Développement Culturel, Ville de Mulhouse,

Excusés :

- Claire ANTONY, Chargée de mission enseignement supérieur et métiers d'art,
- Lara FERRY, Responsable des ressources humaines de la Haute école des arts du Rhin,
- Agathe GIRARDET, Responsable des finances et de la commande publique de la Haute école des arts du Rhin,
- Camille GIERTLER, Cheffe du service de l'Action culturelle de la Ville et Eurométropole de Strasbourg,
- Aurélie GREGOIRE-ARDJOUN, Chargée de mission enseignement supérieur & recherche, Région Grand-Est,
- Laurence LEBRETON, Receveur des Finances
- Florence LEHMANN, Représentante suppléante du personnel pédagogique (arts plastiques),
- Emilie WILHELM, Représentante suppléante du personnel administratif.

Anne Mistler ouvre la séance et salue l'ensemble des membres. Elle souhaite la bienvenue à Pascal Ziegler, Vice-Président de la vie universitaire et représentant de l'Université de Haute Alsace au sein du Conseil d'administration.

David Cascaro partage l'actualité de l'établissement :

Situation sanitaire :

La continuité pédagogique est maintenue dans le respect des règles sanitaires.

Des dispositifs d'aide ont été mis en place pour soutenir les étudiants en difficulté (bons alimentaires d'urgence, collecte alimentaire, repas à 1€ au CROUS, bourse « précarité numérique »).

L'Ecole veille à maintenir des rendez-vous réguliers entre les délégués des étudiants, les coordinateurs, la scolarité et la direction des études.

Ces temps de concertation permettent de faire un point sur les projets en cours, de relever les difficultés et d'identifier les étudiants décrocheurs.

A la question d'Anne Mistler concernant le nombre de cas recensé actuellement, Christine Ritzenthaler indique que 3-5 cas contacts sont identifiés. Quelques enseignants ont également été identifiés. Le protocole strict mis en place au sein de l'établissement porte ses fruits.

Journées portes ouvertes :

En introduction, des extraits d'interviews d'étudiants réalisées à la faveur des Journées Portes ouvertes en ligne sont diffusés.

Les journées portes ouvertes se sont déroulées en ligne du 8 au 12 février.

La programmation a été riche :

- 15 rencontres en direct
- 59 étudiants, enseignants et personnels mobilisés
- 2 354 pré-inscrits aux conférences / un tiers de participants

Prix et récompenses :

Musique :

- 3 étudiants en musique ont intégré le CNSM de Lyon
- 1 étudiante a intégré l'ensemble vocal Metaboles dirigé par Léo Warynski

Arts plastiques :

- Festival d'Angoulême - 6 étudiants /anciens étudiants primés
- Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil - 3 anciens étudiants primés
- Prix du Livre Grand Est - 3 anciens étudiants primés

Vincent Dubois ajoute que deux étudiants viennent d'être recrutés en tant qu'organistes à Paris.

Anne-Catherine Goetz adresse ses félicitations aux étudiants primés et précise que la qualité des enseignements dispensés par la HEAR contribue à la notoriété de l'Ecole.

1. Validation du compte-rendu du Conseil d'administration du 17 décembre 2020

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 17 décembre 2020 est approuvé par l'ensemble des membres du Conseil.

2. Fonctionnement institutionnel/gouvernance

- Approbation du projet d'établissement 2021-2024

Mandaté par le Conseil d'administration le 17 décembre 2019 pour conduire une procédure concertée d'élaboration du nouveau projet d'établissement, David Cascaro présente ce document programmatique qui fixe un cap clair et partagé à l'ensemble des acteurs de la HEAR pour la période 2021-2024.

Ce document s'organise autour de 4 grandes priorités : la transversalité, la diversité de l'offre de formation, la transition écologique et l'adaptation de la gouvernance, lesquelles sont ensuite déclinées en actions concrètes appelées à être mises en œuvre sur la période.

Anne Mistler remercie David Cascaro et les équipes de la HEAR pour le travail mené. Celui-ci trouvera sa concrétisation pratique par la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de moyens.

Elle ajoute que les thématiques évoquées sont parfaitement en phase avec l'actualité sociétale.

Loïc Horellou précise que plusieurs groupes de travail ont été menés durant les séminaires. Il salue la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de l'école ainsi que la richesse des débats générés sur cette thématique au sein des différentes instances.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

- Gouvernance : renforcement de la participation étudiante au sein des instances de la HEAR

David Cascaro présente cette première délibération de mise en œuvre des orientations du Projet d'établissement qui vise à renforcer la participation étudiante aux instances de gouvernance de la HEAR.

Ce renforcement passera par la création d'un siège supplémentaire pour les étudiants au sein du Conseil d'administration et par la création de deux postes supplémentaires de délégués pour siéger dans les instances pédagogiques de l'Académie supérieure de musique.

Pascal Humbert précise que cette délibération permet d'enclencher aujourd'hui la procédure de révision, laquelle implique pour aboutir l'accord des Villes de Mulhouse et Strasbourg, de l'Eurométropole et de l'Etat.

Une fois validée par les collectivités fondatrices, cette modification des statuts pourra être appliquée à la rentrée prochaine.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

3. Présentation de l'enquête de la Cour des Comptes sur l'enseignement supérieur en arts plastiques en France (rapport téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lenseignement-superieur-en-arts-plastiques>

David Cascaro synthétise les enseignements majeurs de l'enquête que la Cour des Comptes a menée sur les établissements supérieurs d'enseignement artistique.

S'appuyant sur un diagnostic précis de l'organisation des études supérieures en arts plastiques, la Cour identifie ensuite un certain nombre d'orientations méritant, selon elle, d'être mises en œuvre pour répondre aux enjeux contemporains de l'enseignement supérieur : renforcement de la diversité, amélioration de la lisibilité de l'offre de formation, renforcement de l'attractivité internationale, intégration croissante dans la communauté universitaire.

Il s'agit d'une analyse supplémentaire sur les activités des écoles d'art.

Anne Mistler se réjouit de la situation favorable dans laquelle se trouve la HEAR au regard des critères d'analyse de la Cour. Elle précise que des points d'amélioration peuvent néanmoins encore être apportés notamment concernant le renforcement de la diversité ainsi que la question de l'intégration professionnelle.

Ces pistes de réflexion sont partagées et au centre des préoccupations des collectivités.

Bernard Goy fait part des difficultés d'employabilité rencontrée par les plasticiens. Hormis le secteur de l'illustration, les arts visuels souffrent d'une certaine invisibilité. La précarité de ce secteur ainsi que celui des intermittents du spectacle s'est accrue avec le confinement du printemps dernier.

Un travail d'accompagnement de ces professions reste à faire.

Tom Mays revient sur la diversité des effectifs. La proportion d'étudiants étrangers est plus importante en musique (environ 20% qu'en arts plastiques (environ 10%).

Loïc Horellou précise que la première lecture de ce rapport a effrayé les différents acteurs du réseau de l'ANdEA. Il précise que la démarche d'intégration de ces thématiques est aboutie. La démarche est structurellement solide à l'échelle nationale.

Loïc Horellou évoque la problématique du statut des enseignants ainsi que celle du temps de travail, notamment quant à l'impossibilité de l'annualiser.
Il indique que les écoles d'architecture ont réussi une transformation pas encore aboutie au niveau des écoles d'art.
Il termine en indiquant que les collectivités territoriales, en tant que principales contributrices, sont concernées par toutes ces réformes.

Anne Catherine Goetz indique que l'ancrage de l'Ecole sur le territoire peut s'envisager à travers la sensibilisation de la population locale. L'accessibilité professionnelle permettra par ailleurs de conserver les anciens étudiants sur le territoire.

Bernard Goy indique que beaucoup d'écoles disposent de lieux d'exposition.
Une réflexion sur l'accompagnement du rayonnement des écoles d'arts sur le territoire national est actuellement menée par les conseillers DRAC.
Il ajoute que la question du statut des enseignants est actuellement en chantier au niveau des ministères.

Les membres du Conseil d'administration prennent acte de cette information.

4. Finances et marchés publics

Pascal Humbert présente ces deux délibérations techniques qui concernent :

- Le lancement de l'appel d'offres pour les prestations de service de réservation de billets de train et nuitées d'hôtel
- Le remboursement des cours annulés dans le cadre des ateliers publics, sur le site de Mulhouse

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

5. Ressources humaines

- Modification de l'état des postes

David Cascaro indique qu'après avis favorable du Comité Technique, il est proposé d'augmenter de 75% à 85% d'un temps plein, la durée hebdomadaire de service du responsable du service de la Formation Continue pour permettre aux étudiants du site d'arts plastiques de Mulhouse de bénéficier du même service d'accompagnement à la professionnalisation (permanences d'accompagnement juridique, social et fiscal) que leurs camarades de Strasbourg.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

6. Partenariats

- **Réseau des Ecoles supérieures d'art : convention de reversement**

Anne Mistler rappelle que sous l'égide du Réseau des Ecoles Supérieures d'Arts du Grand Est, la HEAR, l'ENSAD de Nancy et L'ENSAD de Reims ont participé au salon du design de Milan en avril 2019. Appelées à avancer les fonds nécessaires au financement des déplacements de leurs délégations respectives dans l'attente du versement au Réseau des subventions allouées par l'Institut Français et la Région Grand Est, les 3 écoles peuvent désormais obtenir le remboursement de ces sommes. C'est l'objet de la délibération que d'autoriser la conclusion de la convention de remboursement du réseau vers les écoles.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

- **Conventions de partenariat avec Hanatsumirroi et LoveMusic**

Vincent Dubois présente ces deux conventions de partenariats avec des ensembles de musique contemporaine. Ces partenariats permettent de placer les étudiants des classes de composition et de création électroacoustique en situation professionnelle en prévoyant des temps d'échange et de collaboration tout au long du processus de composition, jusqu'à la phase d'interprétation en public des pièces musicales créées.

Anne Mistler salue l'initiative de cet échange particulièrement intéressant.

Jean Verne salue également cette initiative. Il précise que de nombreux ensembles répondent aux appels à projets émis par la DRAC. La qualité des projets est unanimement saluée par le jury.

Tom Mays souligne que la même approche a été intégrée dans le programme de recherche « musique mixte » labellisé par le Ministère de la Culture.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

- **Convention cadre concernant l'attribution d'allocation par l'Université Franco-allemande au titre du doctorat « interprétation et création musicale »**

Vincent Dubois présente cette délibération qui s'inscrit dans le partenariat avec l'Université de Strasbourg et la MusikHochschule Freiburg pour la mise en place du Doctorat d'Interprétation de création musicale et qui permettra à la HEAR d'être éligible aux soutiens financiers alloués par l'Université Franco-allemande (UFA).

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération

David Cascaro précise que cette expérience construite avec Freiburg pourrait être présentée lors d'un prochain rendez-vous avec la Collectivité européenne d'Alsace.

7. Etudes/scolarité

- **Reconnaissance de l'engagement étudiant**

Christine Ritzenthaler présente ce point qui s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du Projet d'établissement et qui vise à reconnaître l'engagement étudiant

dans les instances de gouvernance de l'école ou dans des structures associatives par l'attribution de crédits ECTS.

Loïc Horellou fait part des craintes évoquées par certains enseignants d'un potentiel déséquilibre des parcours pédagogiques induit par ce type de dispositif.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

- **Mise en place de dispositif de bourses de production**

Christine Ritzenthaler présente ce point relatif à la participation d'étudiants en art à un workshop soutenu par le Ministère de la Culture au titre du programme de recherche « Faire-Mondes » et pour lequel il est proposé d'allouer des bourses de production de 80€.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

8. Divers

- **Autorisation d'ester et de défendre les intérêts de la HEAR en justice**

Anne Mistler présente cette délibération autorisant l'établissement à faire valoir ses arguments en défense dans le cadre d'un recours dirigé contre la HEAR devant le Tribunal Administratif.

Les membres du Conseil d'administration approuvent unanimement cette délibération.

Oh Eun Lee informe l'ensemble des membres du projet d'exposition « Discord » à partir du 19 février.

Cette exposition des diplômés 2020 de l'option Art sera installée dans divers lieux strasbourgeois (La Chaufferie, Syndicat Potentiel, Fabrique de Théâtre – salle des colonnes, Le Faubourg 12) et visible en ligne.

David Cascaro précise que cette exposition est ouverte aux professionnels uniquement, dans le respect des jauges. Les membres du Conseil d'administration qui souhaitent s'y rendre sont les bienvenus.

Anne Mistler remercie l'ensemble des participants et espère des retrouvailles en présentiel rapidement. La séance du Conseil d'administration est clôturée à 11h42.